

DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

"Aux yeux du gouvernement, aucune activité internationale n'a de plus haute priorité que la recherche d'un contrôle efficace des armes et d'accords sur la limitation des armements", déclarait le premier ministre à la Chambre des communes le 24 octobre 1969. Cette affirmation des priorités établies par le Canada et du rôle que notre pays entend jouer dans les discussions sur le désarmement et le contrôle des armements se reflète dans les activités de la Direction du désarmement et du contrôle des armements. On retrouve cette même affirmation dans l'intensification des efforts du Canada en vue de relever ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures décrivait dans son allocution du 29 septembre 1969 devant l'Assemblée générale des Nations Unies comme le grand défi, celui de trouver "mieux que l'équilibre de peur et de dissuasion réciproques sur lequel la structure fragile de la sécurité mondiale repose actuellement".

De nouvelles perspectives sont en vue grâce à l'ouverture de conversations entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques, et des progrès considérables ont été réalisés au cours des négociations préparatoires au traité établissant le contrôle des armements nucléaires sur une frontière possible — le fond des mers et des océans. En tant que membre de l'OTAN, le Canada a pu participer aux pourparlers sur la limitation des armements stratégiques et à la préparation d'une proposition de l'Alliance atlantique sur des réductions équilibrées de Forces en Europe centrale. Les délégations canadiennes au Comité de Genève sur le désarmement et à l'Assemblée générale des Nations Unies ont participé activement aux négociations et aux discussions se rapportant au contrôle de l'armement du fond des mers, à l'interdiction générale des essais d'armes nucléaires, et aux protocoles qui complètent le Protocole de Genève, signé en 1925, prohibant la guerre chimique et biologique.

Entretiens sur la limitation des armements stratégiques

L'événement le plus marquant de l'année dans le domaine du contrôle des armements a été la tenue de réunions préliminaires, du 17 novembre au 22 décembre, à Helsinki, entre les délégations des États-Unis et de l'Union soviétique. Ces rencontres avaient pour but d'explorer et de préparer le terrain avant le début des négociations sur la limitation des armements nucléaires stratégiques. Il est remarquable que les deux principales puissances nucléaires aient accepté d'avoir des entretiens officiels sur ces question graves, entretiens qui s'ouvriront le 16 avril 1970 à Vienne.

Bien que le Canada ne participe pas, c'est évident, à ces discussions bilatérales entre les États-Unis et l'Union soviétique, notre pays a eu l'occasion de faire connaître son point de vue et d'exercer une influence au sein du Conseil de l'OTAN au cours des consultations intensives que les États-Unis y ont eues avec leurs alliés au cours de l'année.